

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

Date de convocation

1^{er} avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 10 avril à 18h00,
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à
Hartennes-et-Taux sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
79	53	53

PRESENTS

Mesdames FELCZAK, JULVE, GAUTIER, DRIVIERE, ROBACHE, DELVAL

Messieurs MATHAUT était représenté par M LAVOCAT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT, MOYON,
MONTARON, LESUEUR, BEZIN, HERTAULT était représenté par M FIQUET, DUMORTIER était
représenté par M SERUZIER, GUILLEMOT, GUYOT était représenté par Mme BERGEOT, TEMPLIER,
CHOLET, GRYMOMPRES, SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLARD, CHABROL, LETRILLART, BUCHET,
WOKAN, SAMIER, POURTEYRON, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, REYT, DAVIN, DOLLET,
DE REKENEIRE, DUVIVIER, REBEROT, LECLERCQ, PETIT était représenté par M DUGUET, LEROUX
Christian était représenté par M ROCHARD, TASSIN, PUCHE, LAGACHE, TOURNEVILLE, DROUX,
LANGLET, RUELLE, LANSOY, VECTEN

**BUDGET PRIMITIF
2019**

N° 25

Secrétaire de séance : Mme GAUTIER Nathalie

Monsieur le Président donne lecture du projet de budget 2019.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget 2019,
chapitre après chapitre :

RECETTES D'INVESTISSEMENT :	3 050 901,89 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	1 709 650,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	6 687 805,55 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	6 687 805,55 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les
membres présents

Pour extrait conforme
Le Président

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
30 AVR. 2019



S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le
Et publication ou notification le